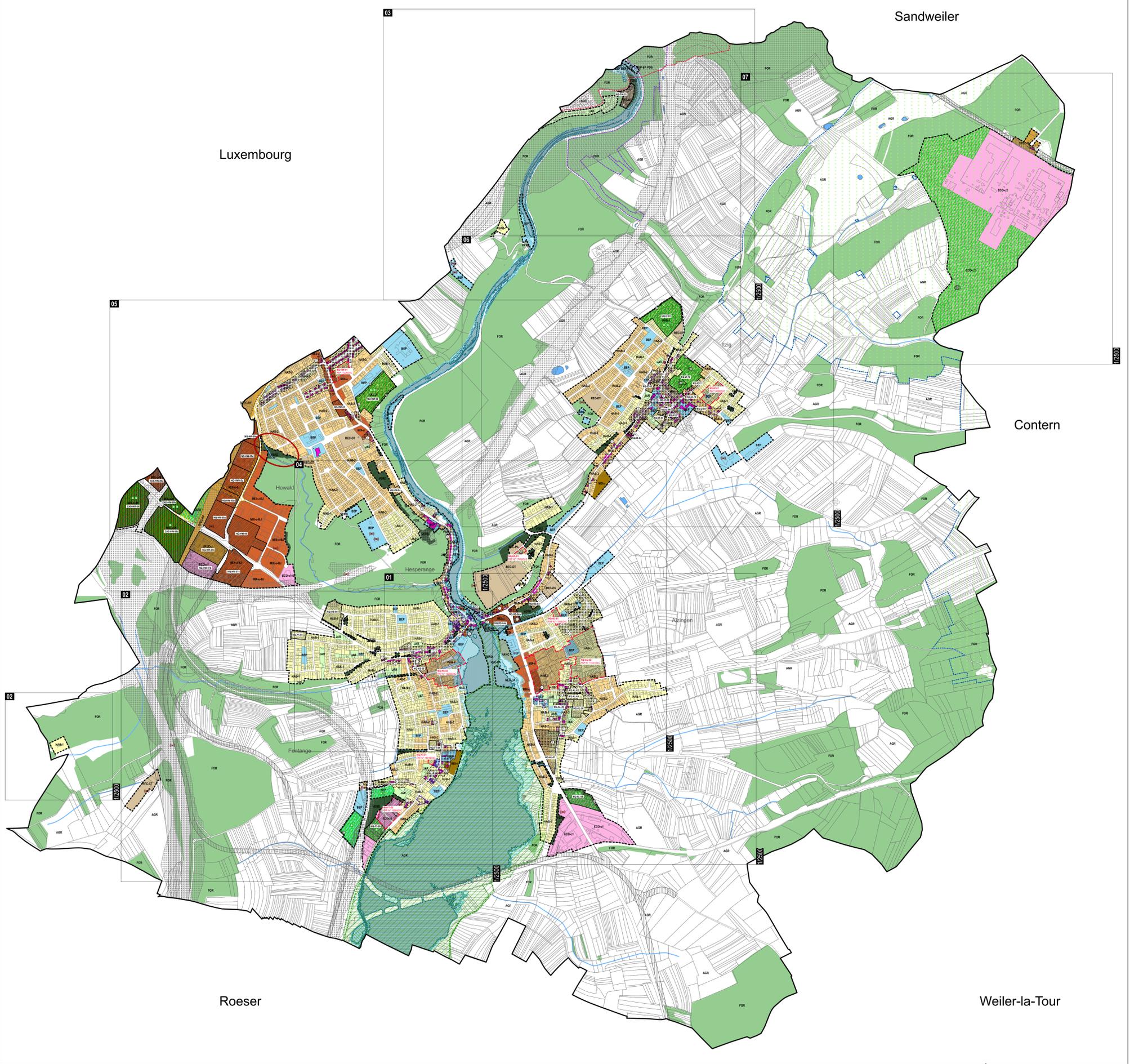


© BUREAU FONDS DE PLAN - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE (ACT) - TOUS DROITS RESERVES A L'EGARD DU DOMAINE PUBLIC DE LUXEMBOURG. COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES - PLAN CADASTRAL NUMERISE ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE (ACT) PCN 2018 (PCF012) BASE TOPOGRAPHIQUE DE LUXEMBOURG. BO: 2004 (ORTHOPHOTOS 2013)



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL (PAG) - LEGENDE

----- Délimitation de la zone verte

ZONES DE BASE

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées	Zones d'activités
<ul style="list-style-type: none"> ■ HAB-1 zone d'habitation 1 ■ HAB-2 zone d'habitation 2 Zones mixtes ■ MIX-1 zone mixte urbaine ■ MIX-2 zone mixte urbaine « Bruyères et Joux » ■ MIX-3 zone mixte urbaine « Miffeld » ■ MIX-4 zone mixte urbaine « Solla » ■ MIX-5 zone mixte villageoise ■ MIX-6 zone mixte rurale Zones de bâtiments et d'équipements publics ■ BEP-1 Zone de bâtiments et d'équipements publics ■ BEP-2 Zone de bâtiments et d'équipements publics - BEP POS ■ BEP-3 Zone de bâtiments et d'équipements publics - EP POS 	<ul style="list-style-type: none"> ■ ECO-1 zone d'activités économiques communale type 1 « Bruyères » ■ ECO-2 zone d'activités économiques communale type 2 Zones de gares ferroviaires et routières ■ REG-CA zone de sport et de loisir - camping ■ REG-CT zone de sport et de loisir - champ de tir ■ REG-OL zone de sport et de loisir - oléastre ■ REG-EO zone de sport et de loisir - équestre ■ REG-PA zone de sport et de loisir - plein air Zones spéciales ■ SPEC-1 zone spéciale « Joux » ■ SPEC-2 zone spéciale « Réseau ferroviaire » ■ SPEC-3 zone spéciale « Sandweiler » Zone de jardins familiaux ■ JAF

Zone verte

■ AGR Zone agricole	■ PARC Zone de parc public
■ FOR Zone forestière	■ ZV Zone de verdure

ZONES SUPERPOSEES

Zone soumise à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier »
NQ-HS-01 numéro de la zone soumise à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier »

Zone d'aménagement différencié
ZAD-HW-09 numéro de la zone d'aménagement différencié

Zones de servitude « urbanisation »

■ SER-1 servitude « urbanisation » - corridor écologique
■ SER-2 servitude « urbanisation » - élément naturel
■ SER-3 servitude « urbanisation » - intégration paysagère

Zone de servitude « couloirs et espaces réservés »
couleur pour projets routiers ou ferroviaires

Secteur et éléments protégés d'intérêt communal
secteur protégé de type « environnement construit »

- construction à conserver
- petit patrimoine à conserver
- alignement d'une construction existante à préserver
- gabarit d'une construction existante à préserver

Zone de bruit ≥ 65 dB
Administration de l'Environnement, Cartographie du Bruit concernant l'aéroport, le rail et les routes principales (LDEN), 2011

ZONES OU ESPACES DEFINIS EN EXECUTION DE DISPOSITIONS SPECIFIQUES RELATIVES (A TITRE INDICATIF)

à l'aménagement du territoire

- PDS « Aéroport et environs » PDS n° 17 du 17/06/2006 déclarant obligatoire le plan d'occupation du sol « Aéroport et environs »
- PDS « stations de base pour réseaux publics de communications mobiles » RSD du 25 janvier 2006 déclarant obligatoire le plan directeur sectoriel « stations de base pour réseaux publics de communications mobiles »

à la protection de la nature et des ressources naturelles

- Zone protégée d'intérêt national (ZPIN) désignée - ZN Roeserban (ZH 49) Administration de la Nature et des Forêts, ZPN désignée, 1994
- Zone de protection oiseaux Natura 2000 - Vallée supérieure de l'Alzette (LU0002007) MEDJ, Zone protégée communautaire - Natura 2000 - Directive Habitats - ZSC - Zones spéciales de conservation, 2009

à la protection des sites et monuments nationaux
monuments et objets classés monuments nationaux ou inscrits à l'inventaire supplémentaire Ministère de la Culture, Service des sites et monuments nationaux, liste des immobiles et objets bénéficiant d'une protection nationale du 18 janvier 2019

à la gestion de l'eau

- Zone de protection immédiate (ZPS I) Administration de la Gestion de l'eau, division des eaux souterraines et des eaux potables, zones de protection d'eau potable créées par règlement grand-ducal, 2018
- Zone de protection éloignée (ZPS II) Administration de la Gestion de l'eau, division des eaux souterraines et des eaux potables, zones de protection d'eau potable créées par règlement grand-ducal, 2018
- Zone inondable - HQ10 (forte probabilité) Administration de la Gestion de l'eau, division de l'hydrologie, cartes des zones inondables (sans 10), 2013
- Zone inondable - HQ100 (moyenne probabilité) Administration de la Gestion de l'eau, division de l'hydrologie, cartes des zones inondables (sans 100), 2013
- Zone inondable - HQ extrême (faible probabilité) Administration de la Gestion de l'eau, division de l'hydrologie, cartes des zones inondables (extrême), 2013

aux réseaux d'infrastructures de transport national
Empreintes nécessaires pour la réalisation du pôle d'échange Howald et du réaménagement de la rue des Solla Loi du 21 août 2016 relative à la réalisation du pôle d'échange Howald et du réaménagement de la rue des Solla

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONFORMEMENT A L'ARTICLE 108 DE LA LOI MODIFIEE DU 19 JUILLET 2004 CONCERNANT L'AMENAGEMENT COMMUNAL ET LE DEVELOPPEMENT URBAIN

- Plan d'aménagement particulier d'ordre approuvé
- N° du plan d'aménagement particulier d'ordre approuvé

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR BASE DE LA LOI DU 19 JUILLET 2016 CONCERNANT LA PROTECTION DE LA NATURE ET DES RESSOURCES NATURELLES (A TITRE INDICATIF ET NON EXHAUSTIF)

- Habitats d'espaces protégés Art. 17 (voir SUP)
- Habitats d'espaces protégés Art. 21 (voir SUP)

FOND DE PLAN

PLAN CADASTRAL NUMERISE ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE (ACT) PCN 2018 (PCF012)

- limite du territoire communal
- limite parcellaire
- bâtiment existant
- toponyme
- 123456 numéro de parcelle

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (A TITRE INDICATIF)

BD-TOPO ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE (ACT) BD-L-TC 2004 / ORTHOPHOTOS / VISITE DES LIEUX DM

- bâtiment existant (BD-Topo)
- bâtiment existant (orthophotos / visite des lieux DM)
- bâtiment démolit (orthophotos / visite des lieux DM)
- cours d'eau / rivière (BD-Topo)
- étang / surface hydrographique / ruisseau (BD-Topo)
- rue nouvelle (orthophotos)

Les données de la BD-Topo, des orthophotos et des visites des lieux ne sont pas exactement superposables à celles du fond de plan légal (plan cadastral numérisé) et ne sont reprises qu'à titre indicatif.

En cas de divergence entre les titres cadastraux numérisés par le PCN et les titres cadastraux originaux par le message cartographique, la zone de base prise pour la parcelle concernée peut être adaptée à la réalité locale. Les données de parcelles sur les plans cadastraux numérisés et de plans PCN de ces données, l'absence totale des fonds concernés est à constater.

PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COMMUNE DE HESPERANGE

MAITRE D'OUVRAGE
ADMINISTRATION COMMUNALE DE HESPERANGE
474, ROUTE DE THIONVILLE | 5886 HESPERANGE
TELEPHONE 360 8081 | TELECOPIE 360 806

MAITRE D'OEUVRE
DEWEY MULLER Partnerschaft mbB Architekten Stadtplaner
138, BD GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE | 1331 LUXEMBOURG | LUXEMBOURG
TELEPHONE 263 898 1 | TELECOPIE 263 898 50
PLANNINGSTRASSE 4 | 50765 KÖLN | ALLEMAGNE
TELEPHONE 0221 925 888-0 | TELECOPIE 0221 925 888-50

SAISINE CONSEIL COMMUNAL

COMMISSION D'AMENAGEMENT

VOTE CONSEIL COMMUNAL

MINISTRE DE L'INTERIEUR | MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

MODIFICATIONS

N°	IND	DATE	DESCRIPTIONS DES MODIFICATIONS
1	IND	12.07.2023	MODIFICATION ZONE VERT EN ZONE BEP A HOWALD
2	IND	06.12.2021	INSERTION PDS MODIFICATIONS PERIMETRE TRAP 02 AL ALZINGEN, ZONE JAF EN ZONE HAB 1 A ALZINGEN, ZONE HAB 1 EN ZONE BEP A HESPERANGE, SÉPAREMENT PROTEGÉ A HESPERANGE, ZONE AGR EN ZONE REG-CA, ZONE AGR EN ZONE BEP-1
3	IND	14.10.2020	RECUPERATION DE LA ZONE DE PROTECTION D'EAU POTABLE (ZPE) DE LA RUE DES SOLLAS
4	IND	06.11.2019	MODIFICATION SELON RECLAMATIONS ET AVIS CA (REF : 2401610219) DU 21.08.2019, AVIS MEDCO (REF: 8010) DU 08.07.2019 ET AVIS CE (REF: 1884242) DU 15.10.2019

OBJET
PARTIE GRAPHIQUE - PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL PLAN D'ENSEMBLE - LA COMMUNE DE HESPERANGE
Version avec indication de la localisation des modifications intégrées au plan indice b

DESS	NOM	DATE	N° PROJET	N° PLAN	INDICE
CONTR.	PH, BKA	18.02.2019	1335	H - P A G - 0 0	6
RESP.				FORMAT 115,0 x 73,0 CM	ECHELLE 1:10.000